

*Pour information – document sans caractère officiel***EMBARGO:****24 février 2010,
11 heures (HEC)**

LE CONTRÔLE DES DROGUES FÊTE SES CENT ANS D'EXISTENCE, UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

VIENNE, le 24 février (Service de l'information de l'ONU) – L'année 2009 a marqué la célébration du centenaire des efforts déployés pour instaurer un contrôle multilatéral des drogues, qui ont démarré en février 1909 à Shanghai, en Chine, avec la convocation de la Commission internationale de l'opium. En ce temps-là, les drogues n'étaient soumises à aucune réglementation et faisaient communément l'objet d'abus, et la ville de Shanghai était le principal point d'importation de l'opium en Chine.

Depuis 1909, le contrôle international des drogues a considérablement évolué. Une série d'accords multilatéraux sur le contrôle des drogues ont été conclus, menant à l'adoption de trois traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, qui constituent aujourd'hui le cadre d'action dans ce domaine. Ces traités continuent de bénéficier du large soutien de la communauté internationale: plus de 90 % des États, qui représentent 99 % de la population mondiale, ont accepté de s'acquitter des obligations qui en découlent.

Afin de rendre hommage aux réalisations effectuées dans le domaine du contrôle international des drogues, une section spéciale du Rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants est consacrée à la commémoration du centenaire de la Convention de la Commission internationale de l'opium, qui a eu lieu les 26 et 27 février 2009, à Shanghai, en Chine.

Lors de cet événement historique, le professeur Hamid Ghodse, alors Président de l'OICS, a rappelé l'esprit de la Conférence initiale de Shanghai, qui s'est réunie à un moment où le commerce de l'opium était très lucratif et générerait des milliers de dollars des États-Unis de bénéfices. "La Commission internationale de l'opium a eu l'audace de placer les questions de santé publique avant les intérêts commerciaux et a décidé de préconiser une action mondiale pour réglementer les drogues et protéger la santé des populations", a affirmé le Président de l'OICS lors de la cérémonie d'ouverture de la commémoration.

La Déclaration, dont la version intégrale figure dans le Rapport annuel, souligne également les défis auxquels la communauté internationale fait face, comme la sous-utilisation des stupéfiants à des fins médicales. L'accès aux médicaments sous contrôle, qui est considéré comme un droit humain par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est pratiquement inexistant dans 150 pays. Selon les estimations de l'OMS, entre 30 et 86 millions de personnes souffriraient de douleurs non traitées. Le Président a affirmé que c'était là des problèmes de taille, ajoutant que "les gouvernements et la communauté internationale dans son ensemble doivent s'employer à les résoudre, en gardant à l'esprit les principes de la responsabilité partagée, de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale des États et la nécessité de s'attaquer au problème mondial de la drogue de façon équilibrée et intégrée".

La Déclaration de Shanghai de 2009, adoptée lors de l'événement commémoratif, exhorte les gouvernements à appliquer intégralement les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.